
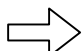


BULLETIN D'INFORMATION

Bulletin n°01-2004 - Niveau : 

Ailes Dynamic : usure anormale d'un câble de rappel (ou câble anti-piqué)

Rappel des symboles :

-  **DANGER** Identifie une instruction qui, si elle n'est pas respectée, peut occasionner des dommages ayant des conséquences qui peuvent être mortelles.
-  **ATTENTION** Identifie une instruction importante qui, non suivie, peut occasionner de très sérieux dommages

Concerne : toutes les ailes Dynamic (15 - 15/430 - 16 - 450) livrées jusqu'à Avril 2004

Problème : usure anormale d'un câble de rappel (ou câble anti-piqué) au niveau de l'accroche sur le mousqueton de tête de mât, constatée sur une aile Dynamic 15-99 de 320 Heures
Nota : 1° révision effectuée à 320 H.

Cause : sur le mousqueton situé en tête de mât, les boucles des câbles anti-piqués se chevauchaient au lieu d'être alignés côte à côte.

Solution : 1° lors du montage de l'aile, puis lors de la prévol, le bon positionnement des câbles de rappel doit être vérifiés.
2° un montage différent vous sera proposé ultérieurement.

Rappel : le Manuel d'Entretien des ailes demandent une révision à 150 heures ou 2 ans pour les Dynamic 15-99, 15/430 et 16-99, et à 200 heures ou 2 ans pour les Dynamic 450.